ESSIL
École Supérieure Sociale

Coordonnées pour l'établissement du contrat tripartite de formation

☐ **Éducateur·trice social·e ES en 3 ans**

☐ **Éducateur·trice social·e ES en 2 ans**
(CFC d'ASE préalable ou validation d'acquis)

☐ **Éducateur·trice social·e en VAE**
(formation raccourcie)

La pratique professionnelle s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail à **50-70%** avec l'accompagnement d'un·e formateur·trice à la pratique professionnelle (FPP ou équivalent)

Nom, Prénom de l'étudiant·e ……

Nom et adresse du siège de l'institution

……
……
……
……

Nom et adresse du lieu de formation
(si différent)

……
……
……
……

Direction

Nom …… Prénom ……

Adresse e-mail …… Téléphone ……

Formateur·trice à la pratique Professionnelle *(peut être rempli ultérieurement, si pas encore défini·e)*

Nom …… Prénom ……

Adresse e-mail …… Téléphone ……

Qualification du FPP

Diplôme et date du diplôme ……

Nombre d'années de pratique post-diplôme ……

CAS FPP/PF et date d'obtention ……

Joindre :
-Copie des titres du FPP (diplôme et formation FPP)
-Copie du contrat de travail de l'étudiant·e (si pas encore établi : promesse d'engagement indiquant le titre, le taux et les dates)

Date : ……

Signature : Direction de l'institution : ……